



**ACADÉMIE  
DE GRENOBLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Rectorat de Grenoble  
Division des examens et concours**

Réf N°DECPOLECONCOURS/XIII/26/67

Affaire suivie par : ARNOL Sylvie

Tél : 04.76.74.70.80

Mél : sylvie.arnol@ac-grenoble.fr

Rectorat de Grenoble

7, place Bir-Hakeim CS 81065

38021 Grenoble Cedex 1

## **ARRETE**

**N° DEC POLE CONCOURS/XIII/26/67 du 23/03/2026**

**Arrêté fixant le nombre de contrats offerts au second concours interne privé d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs des écoles des établissements privés sous contrat – Session 2026**

Vu le code de l'éducation nationale en ses articles R.914-19-1 à R.9146-19-6 ;

vu le décret n° 90-680 du 1<sup>er</sup> août 1990 modifié relatif au statut particulier des professeurs des écoles ;

vu l'arrêté ministériel du 5 septembre 2025 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours externes, de concours externes spéciaux (langues régionales), de seconds concours internes, de seconds concours internes spéciaux et de troisièmes concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs des écoles des établissements d'enseignement privés sous contrat ;

### **Article 1 :**

Le nombre de contrats offerts, au titre de l'année 2026, au second concours interne privé de professeur des écoles est fixé à 8 pour l'ensemble des cinq départements de l'académie de Grenoble.

### **Article 2 :**

Madame la secrétaire générale de l'académie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

*Pour le recteur et par délégation,  
Signé le 23/03/2026 par Mme Céline Hagopian  
Secrétaire générale adjointe  
Conforme à l'original, disponible sur demande*